



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

GUIDE DES ÉLECTIONS

ÉDITION SEPTEMBRE 2020



VILLE DE RONCHIN

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) permet de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie. Le CMEJ de Ronchin est constitué de **33 enfants et jeunes de 9 à 18 ans**.

Cette année, des élections sont organisées dans toutes les classes de CM1 des écoles ronchinoises pour désigner les nouveaux élus qui prendront leurs fonctions le 30 septembre 2020 et ce pour une durée de 3 ans. Libre à eux de continuer l'aventure après s'ils le souhaitent.

Les jeunes conseillers travaillent ensemble autour de thématiques et/ou de projets pour améliorer la vie à Ronchin. Vincent SOLER, conseiller municipal chargé du CMEJ, et Pascale CAÏRA, responsable du CMEJ, sont chargés de suivre leurs parcours et de les épauler dans leurs missions.

Comment ça marche ?

Pourquoi un CMEJ ?

- Pour **donner la parole aux jeunes** : écouter leurs idées et propositions.
- Pour leur faire découvrir le fonctionnement de la mairie.
- Pour réaliser de **nouveaux projets**.
- Pour participer à **l'information** entre jeunes.
- Pour **représenter les jeunes** de la ville lors de différentes manifestations.
- Pour **s'investir au plus tôt dans l'action publique**.

Composition du CMEJ



Fonctionnement

- Les membres du CMEJ se réunissent tous les mercredis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires).
- Ces séances permettent de prendre des décisions, d'échanger sur différents sujets, de travailler sur des projets pour la ville et pour les écoles, de participer à des animations et des visites.
- Les jeunes élu(e)s organisent et participent à des événements importants sur la commune comme le village de la sécurité routière, le village des Droits des enfants, le Printemps des enfants, ...

En résumé ?

Un groupe d'enfants et de jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de la Ville et proposer des actions en faveur des enfants.

- Tu as des idées pour ta ville ?
- Tu souhaites être le porte parole de tes camarades et faire entendre la voix des jeunes ?

Alors, deviens membre du CMEJ !

La campagne électorale

Qui peut voter ?

Tous les enfants en classe de CM1 scolarisés dans les écoles ronchinoises (Pierre Brossolette, Guy Mollet, Jean Moulin, Jules Ferry, Notre-Dame-de-Lourdes)

Qui peut être élu(e) ?

Pour être élu(e), il faut réunir deux conditions :

- habiter Ronchin,
- être scolarisé en classe de CM1.



Devenir candidat

Pour être candidat, il faut faire acte de candidature via le document distribué par le CMEJ.

Se faire élire ?

Chaque candidat s'engage à gérer sa propre communication auprès des scrutateurs de son école (à savoir ses camarades de classe et des autres classes de CM1).

Tous les moyens sont bons! Tu peux utiliser les panneaux d'affichage dans ton école, distribuer des flyers à la sortie de l'école ou encore demander à ton enseignant(e) si tu peux prendre la parole devant tes camarades afin de leur soumettre tes projets...

Les élections

Le vote

Un bureau de vote sera installé à la mairie de Ronchin. Pour voter, tu devras présenter ta carte électorale avant de faire un choix personnel à l'intérieur de l'isoloir et signer la liste d'émargement .



Le dépouillement

Il y aura un dépouillement après chaque passage d'école, car le nombre de postes à pourvoir est différent selon les établissements.

Une fois élu...

Tu t'engages pour 3 ans à :

Participer assidûment à toutes les séances des mercredis après-midi.

Travailler dans le respect de la démocratie et être force de propositions.

Participer dans la mesure du possible aux manifestations municipales afin d'y représenter les jeunes Ronchinois.

Avoir un comportement citoyen, et être un modèle pour tes camarades.



Les actions

Chaque année, de nouveaux projets sont mis en place. Toutefois, certaines actions sont renouvelées tous les ans :

- le partenariat avec l'association des Bouchons d'Amour,
- une manifestation sur les Droits des Enfants,
- les cérémonies militaires (8 mai et 11 novembre),
- l'organisation d'un événement en faveur du Téléthon (1^{er} week-end de décembre),
- les vœux du Maire à la Population (dernier dimanche de janvier),
- la participation au Printemps des Enfants (mi-mai),
- la participation à la semaine du développement durable.

L'installation du CMEJ

Cette première séance se déroule fin-septembre en mairie en présence de tous les jeunes élus, de Monsieur le Maire, Monsieur Vincent Soler, Conseiller municipal chargé du CMEJ, l'équipe municipale et nos partenaires.

En savoir + : Pascale CAÏRA - 03.20.53.46.15 - pcaira@ville-ronchin.fr



Ville de Ronchin

